

Avec des recettes de 29 milliards DH et des dépenses de 34 milliards DH

Le Maroc résorbera-t-il son déficit ? !

Dounia Mounadi
dmounadi@aujourd'hui.ma

En ce début 2016, tous les efforts continuent à converger pour rééquilibrer nos finances publiques. Des efforts qui commencent à donner leurs fruits puisque la balance démontre de sérieux signes de redressement lors des deux premiers mois de 2016. Ainsi, le déficit entre les dépenses du Maroc et ses recettes tend à s'annuler complètement. C'est ce qui se dégage du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié conjointement par le ministère de l'économie et des finances et la Trésorerie générale du Royaume à fin février 2016.

Les biens et services continuent à peser sur les dépenses

Les dépenses ordinaires ressortent en baisse de 2,2% à fin février en comparaison avec les dépenses à la même période en 2015 pour se chiffrer à 34,282 milliards de dirhams. Ce recul notable serait le résultat de l'absence à fin février 2016 d'émissions au titre de la compensation contre des émissions de 3,7 milliards de dirhams un an auparavant et de la diminution des dépenses de personnel de 0,7%, conjuguée à la hausse de 10,6% des autres biens et services

et de 65,3% des charges en intérêts de la dette. Pour leur part, les dépenses d'investissement émises marquent une hausse de 16,9%, passant de 12,3 milliards de dirhams à fin février 2015 à 14,4 milliards de dirhams à fin février 2016. Aussi, le taux d'engagement global des dépenses ressort à 27% et le taux d'émission sur engagements à 68%, contre respectivement 28 et 66% un an auparavant.

Les recettes font du surplace

S'agissant des recettes du Trésor, le bulletin de la Trésorerie générale du Royaume relève une timide amélioration des recettes ordinaires qui se chiffrent à 29,199 milliards de dirhams, avec une hausse de 1,5% provenant de quatre sources différentes. À savoir, en premier, la hausse des recettes douanières de 10,7% avec les droits de douane qui s'améliorent de 23,6%, la TVA à l'importation qui a bondi de 7,8% et les taxes intérieures de consommation (TIC) sur les produits énergétiques qui ont marqué une hausse de 8,9%. En second lieu, le bulletin signale une montée de la TIC sur les tabacs manufacturés de 33,3% et la hausse des autres TIC de 26,5%. La troi-

sième source serait la hausse de 1,5% de la fiscalité domestique avec l'IS en baisse de 15,5%, l'IR qui réalise un bond de 4,5%, la TVA à l'intérieur tirée vers le bas de 8,3%, les droits d'enregistrement et timbre qui grimpent de 18,3% et les majorations de retard qui reculent de 8,6%. Pour leur part, les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 1 milliard de dirhams à fin février 2016 contre 509 millions de dirhams à fin février 2015. Enfin, la quatrième source des recettes ordinaires est la baisse de 41,6% des recettes non fiscales résultant essentiellement du recul de 63,8% des recettes en atténuation de dépenses de la dette évaluées à 716 millions de dirhams contre 1,980 milliard de dirhams à fin février 2015.

Le solde ordinaire remonte la pente

Ainsi, le solde ordinaire du Trésor continue sa tendance à la diminution entamée en 2015 et ressort, à fin février 2016, négatif de 5,1 milliards de dirhams contre un solde négatif de 6,3 milliards de dirhams à fin février 2015. Aussi, le déficit du Trésor ressort à 14 milliards de dirhams, compte tenu d'un



solde positif de 5,5 milliards de dirhams dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 14,7 milliards de dirhams à fin février 2015 compte tenu d'un solde positif de 3,9 milliards de dirhams dégagé par les CST.

En ce sens, la Trésorerie générale du Royaume note dans son bulletin que les recettes des Comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 868 millions de dirhams au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe.